

orientation - affectation

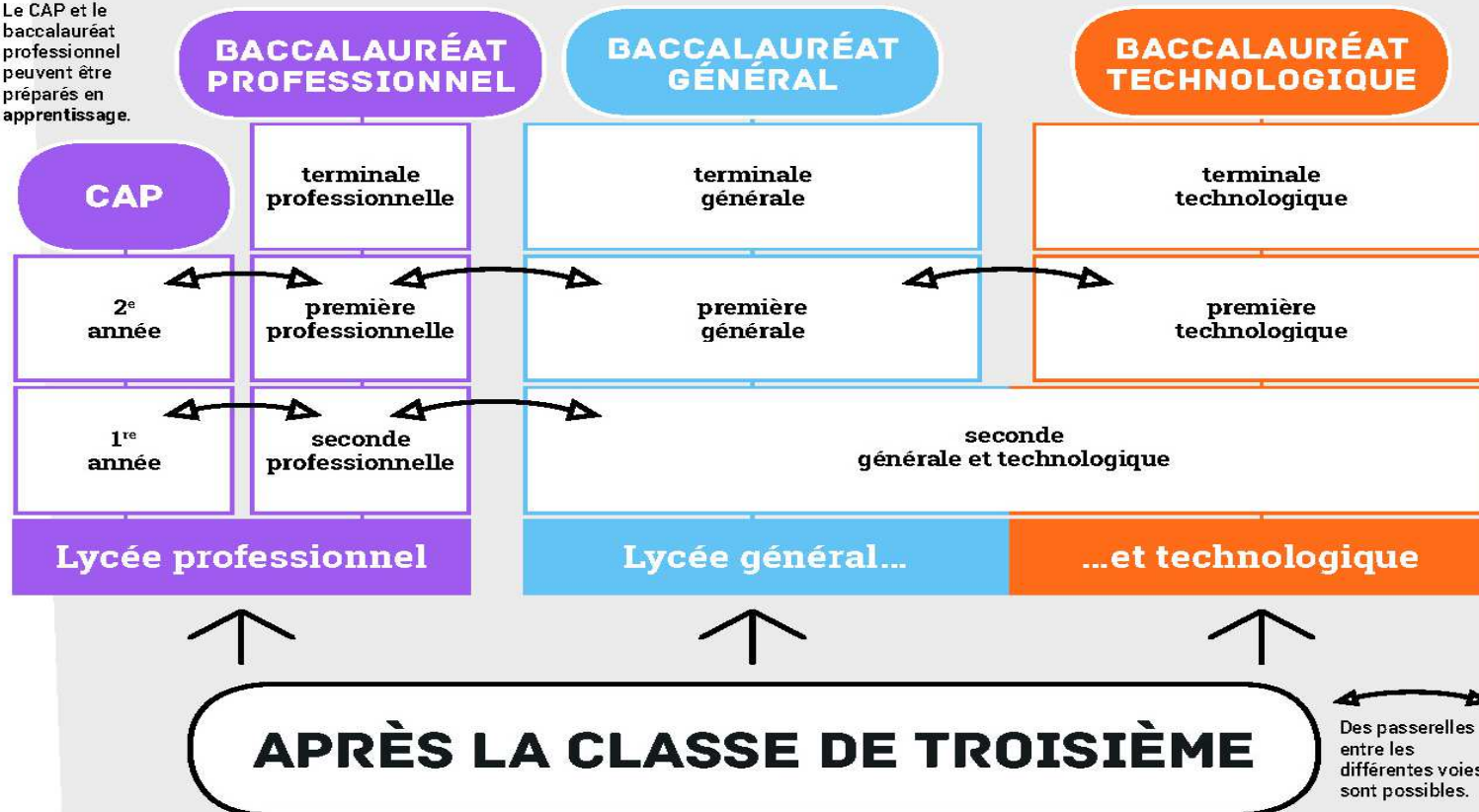
Après la 3ème



- Les voies de l'orientation
- Les procédures d'orientation

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.

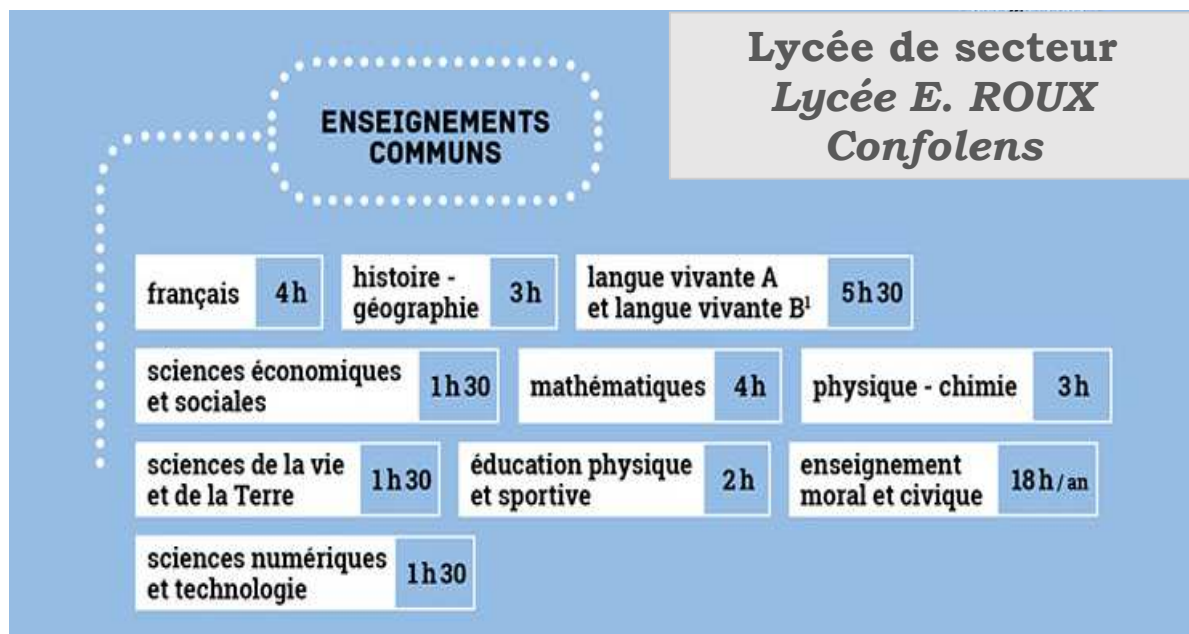


La voie générale et technologique

La voie générale et technologique conduit en trois années à un Bac général ou à l'un des 8 bacs technologiques, en passant par une classe unique de seconde générale et technologique. Son objectif est de préparer ces bacheliers à des études supérieures.

- travail scolaire sérieux
- . autonomie, méthode et réflexion dans le travail
 - esprit de synthèse
 - capacité à argumenter ses propos
 - bonne expression écrite et orale
 - capacité à prendre des notes

➤ La seconde générale et technologique



+ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (facultatifs)

Selon établissements ([Confolens](#))

1 EO général au choix parmi :

Arts (arts plastiques, ciné-audio, théâtre...), LV 3, [Latin](#), Grec, [EPS](#), Écologie, agronomie, territoires-développement durable (en lycée agricole) *Latin et grec peuvent être choisis en + des 2 EO*

1 EO technologique au choix parmi :

[Management et gestion](#), Biotechnologies, Création et culture – design, Création et innovation technologique, [Santé social](#), Sciences et laboratoire, [Sciences de l'ingénieur](#), Danse-musique ou théâtre

(en lycées agricoles, autres EO comme hippologie)

+ sections européennes (ex : [Anglais](#))



Les demande hors secteur ne seront possible que dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire (dérogation) Ces demandes seront satisfaites dans la limite de la capacité d'accueil des établissements.

Recrutements spécifiques : Sections binationales dont Bachibac LGT MDV, sections sport, [CEPMO](#), [LP2I](#) (attente MAJ)

Recrutement sans dérogation mais capacité d'accueil limitée : EO Création culture design LGT Coulomb

Fonctionnement spécifique : 2de de la série Hôtellerie Restauration (enseignements communs / optionnels + stages)

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale

S'informer sur le post 2de : www.secondes2019-2020.fr

1^{ère} générale ➤ Terminale générale

Des enseignements de spécialité vous permettront, à partir de la classe de première, de vous spécialiser progressivement
(3 en 1^{ère} , puis 2 en terminale)

Enseignement théorique
*Analyser – commenter –
argumenter – rédiger*
Poursuite d'études longues

1^{ère} technologique ➤ Terminale technologique

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
STL : Sciences et technologies de laboratoire
STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (inscription en parallèle dans un conservatoire)
STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Enseignement appliqué
*observation →
expérimentation*
Poursuite d'études courtes
ou en écoles spécialisées

La voie professionnelle

La voie professionnelle propose deux diplômes, le CAP (2 ans) ou le Bac pro (3 ans)

Les deux formations se préparent par la voie scolaire en lycée professionnel ou la voie de l'apprentissage en CFA ou UFA (au sein d'un Lycée)

Ces formations préparent à une insertion professionnelle plus rapide mais on peut aussi poursuivre vers des études courtes.

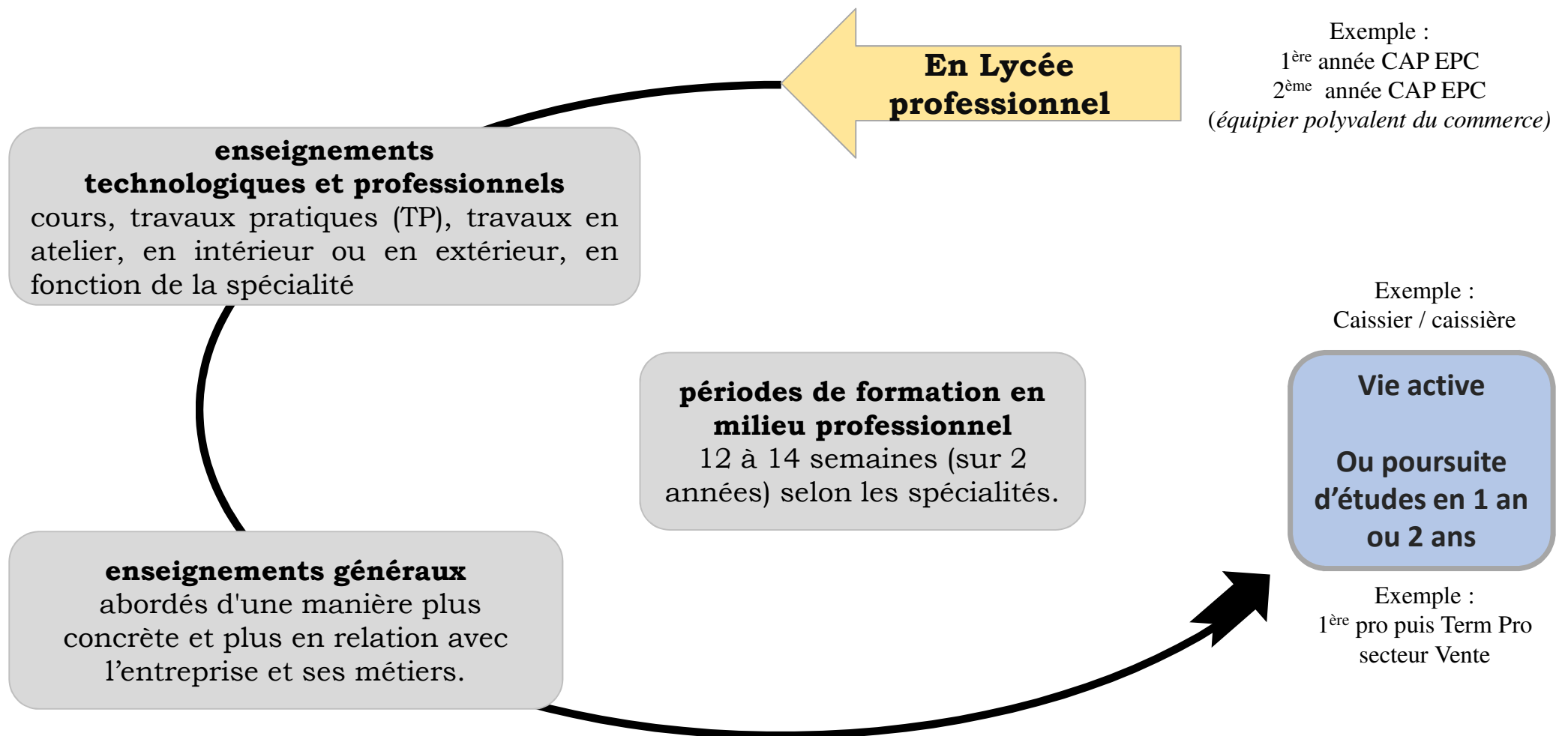
On y débute l'apprentissage d'un métier ou d'un ensemble de métiers en suivant aussi des cours généraux.

Avoir choisi un champ professionnel si Bac pro
Avoir une idée précise d'un métier si CAP
Préférer apprendre à partir de situations concrètes

**FORMATIONS À
CAPACITÉS
D'ACCUEIL LIMITÉES
EN VOIE SCOLAIRE**



➤ LE CAP : CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES



➤ LE BAC PROFESSIONNEL

Choisir une famille de métiers

(9 à ce jour, 14 à rentrée 2021)

Les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3ème, puis choisissent leur spécialité de bac pro fin 2de pro

Métiers de l'hôtellerie et restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers de la relation client

- Métiers de l'accueil
- Métiers du commerce et de la vente

option A Animation et gestion de l'espace commercial,
option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

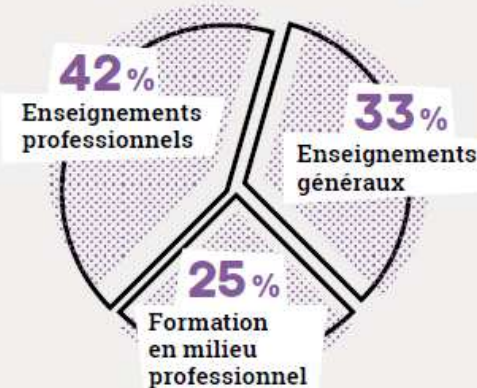
Ou une spécialité hors famille de métiers

Accompagnement, soins et services à la personne
Conducteur transport routier marchandises
.....

Exemple :
2de pro métiers de la beauté et du bien être
1^{ère} pro Métiers de la Coiffure
Term Pro Métiers de la Coiffure

**En Lycée
professionnel**

Répartition horaire en lycée professionnel (seconde, première et terminale)



Exemple : Coiffeuse /coiffeur

**Vie active
Ou poursuite
d'études en 1 an
ou 2 ans**

Exemple :
BTS Coiffure



Attention aux recrutements spécifiques

Certaines formations professionnelles demandent la constitution d'un **dossier dès le début du 3^e T**

- CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie (Bressuire LP Vinci)
- CAP accompagnant éducatif petite enfance (Bressuire LP Signoret)
- CAP Agent de sécurité (Angoulême, St Jean d'Angély)
- CAP conduite d'engins de TP et de carrières (St Jean d'Angély)
- Bac Pro métiers de la sécurité (St Jean d'Angély, Poitiers)
- Bac Pro aéronautique option structure (Rochefort)
- Bac pro MEI, Bac Pro MELEEC, Bac Pro SN

conventionnés avec la Marine (La Rochelle et Châtellerauld)

- Bac pro élevage canin et félin (Montmorillon)
- Bac pro gestion d'une entreprise hippique (Montmorillon, Bois)
- CAP et Bac pro du Lycée d'enseignement maritime et aquacole (La Rochelle)

*données 19-20
MAJ à venir*

➤ Le CAP et le Bac pro par apprentissage

Avoir 15 ans
Forte motivation
Maturité

- ◆ Un contrat de 2 ans menant au CAP
- ◆ Un contrat de 3 ans menant au bac pro

Statut : salarié apprenti

Rémunération : varie selon l'âge , le niveau et le secteur

Congés : 5 semaines dans l'année

Horaires par semaine : 35 à 39 heures

Lieu de formation et rythme :

Il est souvent d'une semaine en CFA pour deux semaines en entreprise. Toutefois, ce rythme varie selon le CFA, le diplôme et le métier préparés.

Contenu :

- enseignements généraux, technologiques et pratiques en CFA : même programme que sous statut scolaire.
- des enseignements professionnels en entreprise délivrés par le maître d'apprentissage

Il est conseillé de faire aussi des vœux d'orientation en lycée professionnel

L'élève et sa famille recherchent l'employeur
www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info

Vous pouvez vous préinscrire en CFA, mais seule la signature du contrat validera votre entrée en formation

CALENDRIER DE L'ORIENTATION ET DE L'AFFECTATION

En ligne sur Scolarité
services ou sur fiche
papier

Février/Mars : Elèves et familles formulent leurs vœux provisoires d'orientation

- Seconde générale et technologique
- Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage)
- 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

> *Le conseil de classe du 2d trimestre répond par un **AVIS PROVISoire** et d'éventuelles recommandations.*

Mai / Juin : Elèves et familles formulent leurs vœux définitifs

- 1 vœu = formation + établissement + modalité : statut scolaire ou apprentissage

> *Le conseil de classe du 3^e trimestre répond par une **DÉCISION D'ORIENTATION***

Début Juin : LE COLLÈGE SE CHARGE DE LA SAISIE DES VŒUX

(si MFR, lycées privés, prendre contact avec l'établissement)

Fin juin, vous recevez votre notification d'affectation

- Cas 1 : l'élève a une affectation

Vous devez vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier.

- Cas 2 : l'élève est sur liste d'attente, « Tour suivant »

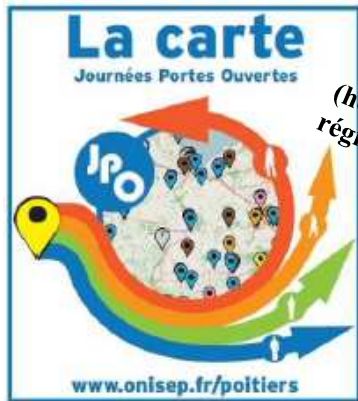
Reformulation de vœux sur les places vacantes tout en gardant le privilège de sa 1^{ère} demande.

- Cas 3 : l'élève est refusé : Reformulation de vœux sur les places vacantes

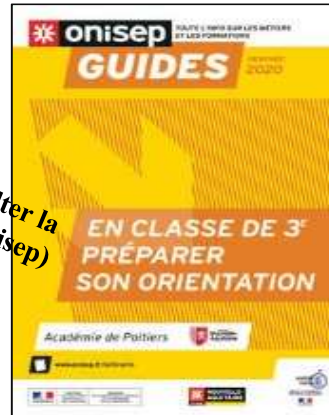
Vœux en **2de générale et technologique** :
Tout élève ayant une décision d'orientation pour la
classe de 2de GT a l'assurance d'avoir une place
dans le lycée public de son secteur.

Vœux en **CAP, Bac pro par voie scolaire** :
les places sont contingentées

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION



(hors académie, consulter la région souhaitée sur Onisep)



<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>
Pour les jeunes qui envisagent
la voie professionnelle



HORIZONS21
<http://www.horizons21.fr/>
Pour les « curieux » de l'après 2de GT

MES INTERLOCUTEURS

Mon professeur principal

Inscriptions au Mini stages en établissements, entretiens d'orientations et échanges tout au long de l'année sur mes éventuels changements de projets

Un(e) Psychologue EN / conseil en orientation

Au collège : Présence de Mme Marchives 1 lundi sur 2
Prise de RDV auprès du secrétariat

Au Centre d'Information et d'Orientation
(Confolens ou à proximité du domicile)

Prise de RDV au CIO de Confolens 05.16.52.69.11

Le personnel du collège, la famille, les amis et connaissances